

Date de publication : 14/09/23

Accusé de réception en préfecture
068-216902387-20230706-DE230706MCO0712-DE
Date de télétransmission : 21/07/2023
Date de réception préfecture : 21/07/2023

COMMUNE DE ST SYMPHORIEN SUR COISE
Place du Marché
69590 St Symphorien sur Coise

Département du Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N°2023-07-12

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

(dont 7 pouvoirs)

Objet : Attribution marchés de travaux - Restructuration de l'espace Albert Maurice (Pôle sportif tranche 3)

- **L'an deux mille vingt-trois,
Le 06 juillet, à 20h00**

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Symphorien-sur-Coise, sous la présidence de M. Jérôme BANINO, Maire.

Date de convocation : 30 juin 2023

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Patrick Withers est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres votants.

Présents :

BANINO Jérôme, MICHELOT Éric, SARTORETTI Michel, SIMON Anne-Claire, FERLAY Christiane, VAUX Marie-Aimée, WITHERS Patrick, ODIN Catherine, GRANGE Evelyne, FEUNTUN Christel, ZAMPICCHIATTI-CREPET Marlana, ÇAKIR-LOUSSE Corinne, GLEIZES Jérôme, DALBÉPIERRE Michael, AGGOUN Jean-Claude, PAISSE Matthieu, RATTON Maryline, VENET Denis, MURIGNEUX Claudie, VERICEL Pauline.

Absents excusés :

MEZARD-MOSTFA Dominique, pouvoir donné à Mme, ZAMPICCHIATTI-CREPET Mariana
TOINET Guy, pouvoir donné à M. MICHELOT Éric
GRANGE Agnès, pouvoir donné à Mme. SIMON Anne-Claire
LAPLACE Sébastien, pouvoir donné à M. SARTORETTI Michel
ROY Jean Sébastien, pouvoir donné à M. PAISSE Matthieu
FLAMENT Julien pouvoir donné à M. WITHERS Patrick
THEVENON Pierrick, pouvoir donné à M. BANINO Jérôme

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de restructuration de l'espace Albert Maurice.

Ce marché a été lancé le 17 mai 2023 selon les règles de publication des MAPA avec date limite de réponse fixée au 12 juin 2023 à 12h00.

A l'issue de cette consultation, chaque lot a reçu un certains nombres d'offres :

Date de publication : 14/09/23

- lot n°1 - Désamiantage : 4 offres reçues : CPN ENVIRONNEMENT, QS3D, QUALIT'R, SADOURNY
- lot n°2 - Démolitions lourdes et Intérieures : 2 offres reçues : LAGRANGE TP, QUALIT'R
- lot n°3 - Terrassement abords vrd : 4 offres reçues : LACASSAGNE, FONT TP, LAGRANGE TP, RIVOLLIER
- lot n°4 - Maçonnerie : 1 offre reçue : ROUSSET
- lot n°5 - Charpente couverture bardage métallique zinguerie : 3 offres reçues : ATELIER BOIS, SNGI, ROCHE
- lot n°6 - Etanchéité : 3 offres reçues : SUPER, FORÉZIENNE D'ETANCHÉITÉ, NOVART SERVICES
- lot n°7 - Menuiseries extérieures aluminium : 2 offres reçues : BLANC BARANGE, SATCO SOLUTIONS
- lot n°8 - Serrurerie : 2 offres reçues : DENJEAN, FAYOLLE
- lot n°9 - Menuiseries intérieures : 1 offre reçue : BLANC BARANGE
- lot n°10 - Plâtrerie isolation peinture : 4 offres reçues : AUBONNET, NOCA, D'ANGELO & AGUS, LARDY
- lot n°11 - Carrelage faïence chape : 2 offres reçues : SELIFIDA, SNC
- lot n°12 - Sols souples : 2 offres reçues : AUBONNET, COURBIÈRE
- lot n°13 - Isolation thermique par l'extérieur : 3 offres reçues: ROLANDO & POISSON, EXEL FAÇADES, RAVALTEX
- lot n°14 - Equipements sportifs : 4 offres reçues : AVANTI SPORTS, MARTY SPORTS, FOOGA, NOUANSPORT
- lot n°15 - Ascenseur : 5 offres reçues : CFA NSA, LOIRE ASCENSEURS, SCHINDLER, TK ELEVATOR, OTIS
- lot n°16 - Chauffage ventilation plomberie sanitaire : 1 offre reçue : FERRARD et Cie
- lot n°17 -Electricité courants faibles : 1 offre reçue : NOALLY

La CAO s'est réunie le 27 juin 2023 pour analyser ces offres. A la suite de cette première commission, la CAO a proposé une phase de négociation pour 10 lots : lot n°4 - Maçonnerie, lot n°5 - Charpente couverture bardage métallique zinguerie, lot n°8 - Serrurerie, lot n°10 - Plâtrerie isolation peinture, lot n°11 - Carrelage faïence chape, lot n°12 - Sols souples, lot n°13 - Isolation thermique par l'extérieur, lot n°14 - Equipements sportifs, lot n°15 - Ascenseur et lot n°17 - Electricité courants faibles.

La CAO s'est à nouveau réunie le 04 juillet 2023 pour analyser les retours des offres négociées.

Au vu des candidatures transmises, et du rapport d'analyse, la CAO propose pour chaque lot :

- lot n°1 - Désamiantage : Lot à attribuer à QUALIT'R pour un montant de 12 500,00 € HT.
- lot n°2 -Démolitions lourdes et Intérieures : Lot à attribuer à QUALIT'R pour un montant de 149 776,71 € HT.
- lot n°3 - Terrassement abords vrd : Lot à attribuer à LACASSAGNE pour un montant de 26 808,75 € HT.
- lot n°4 - Maçonnerie : Lot à attribuer à ROUSSET pour un montant de 238 000,00 € HT.
- lot n°5 - Charpente couverture bardage métallique zinguerie : Lot à attribuer à ROCHE pour un montant de 433 169,20 € HT.
- lot n°6 - Etanchéité : Lot à attribuer à SUPER pour un montant de 6 165,25 € HT.
- lot n°7 - Menuiseries extérieures aluminium : Lot déclaré infructueux. Lancement d'une nouvelle consultation.
- lot n°8 - Serrurerie : Lot à attribuer à FAYOLLE pour un montant de 78 607,10 € HT.
- lot n°9 - Menuiseries intérieures : Lot déclaré infructueux. Lancement d'une nouvelle consultation.

Date de publication : 14/09/23

PNV


- lot n°10 - Plâtrerie isolation peinture : Lot à attribuer à NOCA pour un montant de 163 269,01 € HT.
- lot n°11 - Carrelage faïence chape : Lot à attribuer à SELIFIDA pour un montant de 79 051,07 € HT.
- lot n°12 - Sols souples : Lot à attribuer à AUBONNET pour un montant de 136 000,00 HT.
- lot n°13 - Isolation thermique par l'extérieur : Lot à attribuer à RAVALTEX pour un montant de 91 966,47 € HT.
- lot n°14 - Équipements sportifs : Lot à attribuer à AVANTI SPORTS pour un montant de 76 177,00 € HT.
- lot n°15 - Ascenseur : Lot à attribuer à OTIS pour un montant de 57 500,00 € HT.
- lot n°16 - Chauffage ventilation plomberie sanitaire : Lot déclaré infructueux. Lancement d'une nouvelle consultation.
- lot n°17 -Electricité courants faibles : Lot à attribuer à NOALLY pour un montant de 121 556,40 € HT.

Le Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré :

à 27 voix pour et 0 contre

1) **DONNE SON ACCORD**, pour accepter la proposition de la CAO et attribue :

- lot n°1 - Désamiantage à QUALIT'R pour un montant de 12 500,00 € HT.
- lot n°2 -Démolitions lourdes et intérieures à QUALIT'R pour un montant de 149 776,71 € HT.
- lot n°3 - Terrassement abords vrd à LACASSAGNE pour un montant de 26 808,75 € HT.
- lot n°4 - Maçonnerie à ROUSSET pour un montant de 238 000,00 € HT.
- lot n°5 - Charpente couverture bardage métallique zinguerie à ROCHE pour un montant de 433 169,20 € HT.
- lot n°6 - Étanchéité à SUPER pour un montant de 6 165,25 € HT.
- lot n°8 - Serrurerie à FAYOLLE pour un montant de 78 607,10 € HT.
- lot n°10 - Plâtrerie isolation peinture à NOCA pour un montant de 163 269,01 € HT.
- lot n°11 - Carrelage faïence chape à SELIFIDA pour un montant de 79 051,07 € HT.
- lot n°12 - Sols souples à AUBONNET pour un montant de 136 000,00 HT.
- lot n°13 - Isolation thermique par l'extérieur à RAVALTEX pour un montant de 91 966,47 € HT.
- lot n°14 - Équipements sportifs à AVANTI SPORTS pour un montant de 76 177,00 € HT.
- lot n°15 - Ascenseur à OTIS pour un montant de 57 500,00 € HT.
- lot n°17 -Electricité courants faibles à NOALLY pour un montant de 121 556,40 € HT.

Une nouvelle consultation sera lancée pour les trois autres lots.

2) **AUTORISE** Monsieur le Maire à à signer l'acte d'engagement pour le lancement du projet de restructuration de l'espace Albert Maurice,

3) **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif,

4) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Date de publication : 14/09/23

Accusé de réception en préfecture
069-216902387-20230706-DE230706MCO0712-DE
Date de télétransmission : 21/07/2023
Date de réception préfecture : 21/07/2023

- 5) **CHARGE** Monsieur le Maire et Madame le Receveur chacun pour ce qui le concerne de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé au registre les membres présents

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La/Le secrétaire de séance



Le Maire,

